

# Consentement. Samia Hurst: «Le patient peut toujours dire stop en cours de route»

01.09.2025, Claire Pasquier

Alors que le canton est secoué par des affaires d'abus sexuels, soignants et patients redéfinissent la place du consentement, clé pour éviter les dérives et rétablir la confiance en la relation thérapeutique.

Dans son cabinet niché au pied du Moléson, Mélanie Fracheboud accueille ses patients depuis plus de vingt ans. Spécialisée en physiothérapie périnéologique, elle travaille sur l'une des zones les plus intimes du corps et soulage des problèmes urinaires, anorectaux ou en lien avec la sphère gynécologique. Les gestes sont techniques, parfois invasifs, mais toujours précédés d'une explication claire.

«Un consentement peut être modifié à n'importe quel instant», insiste celle qui se dit attentive aux signaux discrets qui trahissent parfois un malaise. «Des patients peuvent dire que c'est OK, mais je vois bien dans leur attitude qu'il y a une gêne et que c'est non, en fait.»

## Fribourg ébranlé

Cet été, le canton de Fribourg a été ébranlé par plusieurs affaires d'agressions sexuelles – des accusations à l'encontre du magnétiseur broyard Denis Vipret, mais aussi le procès d'un rebouteux officiant en Veveyse. Ce dernier a été condamné à douze ans de prison pour viol, contrainte sexuelle et abus de détresse (LL du 25 juillet).

Au cœur de ces scandales reviennent les problématiques de l'abus de pouvoir et du consentement libre et éclairé – une notion qui semble aujourd'hui plutôt claire, mais qui a évolué. «Chez les ostéopathes comme chez les autres professionnels de santé, nous sommes passés d'un modèle plutôt paternaliste à une approche de décision partagée du patient acteur de sa santé», observe Jean-Baptiste Pellissier, professeur associé à la filière HES en ostéopathie de Fribourg et responsable et développeur d'un cours sur le consentement et le mandat thérapeutique.

Le degré de détail peut cependant varier encore d'un spécialiste à l'autre, remarque Samia Hurst, médecin bioéthicienne, spécialisée notamment sur les questions de vulnérabilité. «Il y a des médecins qui ont une vision groupée du consentement et d'autres qui vont redemander avant chaque geste. Mais le patient peut toujours dire stop en cours de route.»

Un pli venu assez naturellement à Kevin Sallin, magnétiseur depuis trois ans. «Au début de la séance, j'explique exactement ce que je vais faire – que je passe les mains au-dessus du corps et que je touche les pieds, les épaules et la tête. Je demande si c'est OK? Il y a des gens très sensibles à leur espace personnel.» Alors que les affaires récentes entachent l'image du magnétisme, le trentenaire, également enseignant spécialisé, ne laisse jamais de place au doute: «Si je ressens quelque chose durant le soin sur une autre partie du corps – le genou par exemple –, je me tiens à ce qu'on avait convenu au début de la séance et ne pose pas mes mains sans accord préalable.»

## La place au refus

Dans la notion de consentement, éclairé signifie informé et libre, sans contrainte. Samia Hurst rappelle toutefois que même la gentillesse du soignant peut déjà conduire un patient à se sentir contraint et à accepter un geste médical qu'il ne veut pas. Jean-Baptiste Pellissier et ses collègues ont, eux, mené une étude qui devrait bientôt être publiée au sein de leur filière, qui met en lumière que pour éviter un consentement contraint, il faut que le thérapeute laisse une place au refus.

«Cette notion semble triviale, pourtant il est important de le rappeler.» Intégré à la pratique et à la théorie tout au long des cinq années de formation en ostéopathie, le consentement est un point qui est évalué à chaque examen de master, détaille-t-il encore.

« Il faut traiter ces cas comme un symptôme »

Et qu'en est-il de l'emprise involontaire que l'on pourrait susciter chez ses patients – notamment dans la médecine alternative comme le magnétisme? «J'insiste constamment sur le fait que je ne guéris pas, je donne juste un coup de pouce en redirigeant l'énergie des gens. Et surtout, j'insiste sur l'importance d'un suivi médical traditionnel à côté», partage Kévin Sallin.

### Asymétrie de pouvoir

Il n'empêche que l'asymétrie existe entre patient et soignant: «Quand on confie sa santé, on accepte de se dénuder, d'aller à l'hôpital, d'être endormi, ouvert. On doit faire confiance à un degré impressionnant. Il y a forcément une asymétrie de pouvoir, inévitable et pas nécessairement problématique», insiste Samia Hurst. Dès le début de la médecine, cette asymétrie est reconnue et régulée par les codes déontologiques, retrace-t-elle.

C'est pour cela que des organisations de professionnels et des systèmes de dénonciation, sanction et régulation coexistent depuis le début. Alors que les médecins peuvent se faire retirer leur droit de pratique par l'ordre de leur canton, les autres métiers de la santé ne sont pas soumis à une régulation par les pairs. «En Suisse, les infirmières dépendent de leur employeur ou du canton dans lequel elles exercent si elles sont indépendantes», relève par exemple Pierre-André Wagner, responsable du service juridique de l'Association suisse des infirmières (ASI).

### Droits des patients

Conseillère médicale et responsable romande à l'Organisation suisse des patients (OSP), Sylvie Duc Brossard ne reçoit pratiquement pas de plaintes d'abus lors de ses permanences téléphoniques. En revanche, beaucoup appellent pour des questions de négligence médicale ou de flous après un rendez-vous. «Notre leitmotiv, c'est d'inciter les patients à rediscuter avec leur médecin. Souvent, on constate qu'il y a eu un quiproquo.» Dans l'idée de sensibiliser les patients, l'OSP donne des cours sur leurs droits, les directives anticipées, mais aussi sur la préparation avant une consultation et le droit à un deuxième avis médical.

Pour les cas plus graves, il reste toujours la base légale: «Mais ce n'est pas tout simple, car c'est un système où il incombe largement aux patients de signaler les abus. Il faut déjà s'en rendre compte, cela peut coûter de l'argent et on peut se sentir seul», constate Samia Hurst. Et d'estimer que ces mécanismes n'ont pas fonctionné dans les histoires qui secouent le canton de Fribourg: «Ce qui me préoccuperait, ce serait que des sanctions soient prises contre les seuls individus, sans examens des structures qui permettent ces abus. Il faut traiter ces cas comme un symptôme!»

La médiatisation de ces abus contribue au moins à repréciser les positions et notions au sein des associations de professionnels, constate la physiothérapeute Mélanie Fracheboud: «Des questions surgissent, et ça permet de retrouver de la transparence.»

### Un infirmier harceleur à Fribourg?

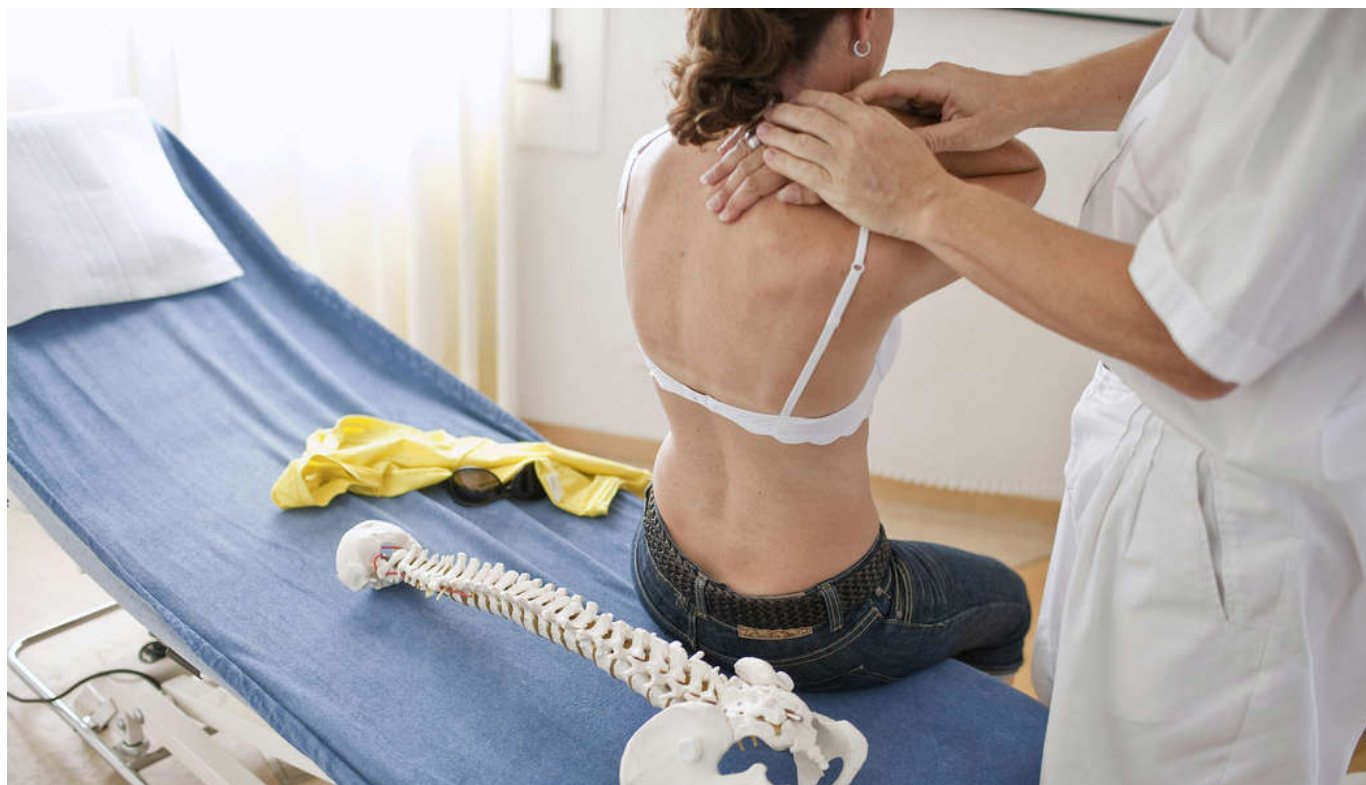
Un infirmier fribourgeois accusé de harcèlement sévirait-il dans un hôpital du canton? Sur Instagram, la page intitulée @\_collectives a récemment passé un appel à témoin. Gérée par un collectif de bénévoles, cette page met en lien les victimes d'agresseurs de violences et harcèlement sexistes et sexuels pour que ces dernières puissent échanger, se soutenir et, si elles le souhaitent, effectuer des démarches judiciaires groupées.

Pour ce faire, la page publie des appels à témoignages avec une description plus ou moins détaillée de l'agresseur pour qu'il puisse être reconnu par les personnes qui seraient touchées, tout en respectant la présomption d'innocence. Alors

que la région de Fribourg a plusieurs fois été nommée dans ces appels à témoins, ces dernières semaines une publication circule à propos d'un infirmier harceleur en salle de réveil et service d'anesthésie.

Contactés, l'Hôpital fribourgeois (HFR), la Clinique générale, le Daler et l'Hôpital intercantonal de la Broye assurent n'avoir reçu aucune plainte de patients ou d'employés. Laura Uysal, de la communication de l'HFR, indique: «Un rappel des possibilités de signalement a été fait très récemment, de manière ciblée, auprès des collaborateurs de notre service d'anesthésie suite à la publication de ce post.» Et d'informer qu'une campagne contre le harcèlement a été menée cet été.

CP



«Quand on confie sa santé, on doit faire confiance à un degré impressionnant», observe Samia Hurst. Keystone/photo prétexte



Samia Hurst